

# Les citoyens maintiennent leurs revendications

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

126 cas enregistrés  
dans trois wilayas

## Alerte à la méningite

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4902 - Ven. 11 - Sam. 12 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Présidentielle du 12 décembre

## 139 postulants, dont cinq femmes, retirent les formulaires

Page 4

### Le mot et la chose

Par Mohamed Habili

**C**omment faut-il appeler ce que la Turquie vient de commencer en Syrie, et à quoi elle se préparait depuis longtemps : une offensive contre les forces kurdes, qui contrôlent les terres à l'est de l'Euphrate, jusque-là grâce à l'aide américaine, ou bien une invasion pure et simple de la Syrie, ce qui n'est absolument pas la même chose ? Même si évidemment il n'est pas possible pour elle de mener une action contre les Kurdes syriens visant à les repousser loin de sa frontière sans faire passer celle-ci à son armée. Répondre à cette question n'est pas facile pour l'heure. «Offensive turque contre les Forces démocratiques syriennes», voilà les mots que les Turcs préféreraient voir utiliser par tout le monde, par les médias comme par les chancelleries, encore que ce soit un autre vocabulaire qu'ils auraient imposé si cela ne dépendait que d'eux. Mais que le mot d'invasion soit en l'espèce celui qui convient le mieux, on en a un bon indice dans le fait qu'il a le don de provoquer l'ire de leur président, Tayyip Recep Erdogan. Dans sa première intervention publique après le début des opérations militaires, c'est à peu de chose près en ces termes qu'il a apostrophé les Européens, qui avaient osé employer le mot d'invasion pour décrire ses agissements en Syrie : Eh, Union européenne, cesse de parler d'invasion si tu ne veux pas que je lâche sur toi 3 600 000 réfugiés – ce chiffre étant censé être celui du nombre de Syriens se trouvant dans son pays.

Suite en page 3

## Trump charge sa diplomatie d'arranger un cessez-le-feu

# Tollé international contre l'attaque turque en Syrie



PH/D. R.



Au troisième jour de l'offensive militaire turque menée au nord de la Syrie contre des positions kurdes des Unités de protection du peuple que l'Algérie affirme suivre avec une «grande préoccupation», de violents combats ont opposé hier les Forces démocratiques syriennes (FDS), alors que la communauté internationale appelle Ankara à un retour à la diplomatie. Lire page 2

Lire page 2

Réunion interministérielle autour des programmes de logement

## Objectif : assurer la disponibilité des assiettes foncières

Page 3

Littérature

## Le prix Nobel pour Peter Handke et Olga Tokarczuk

Page 13

Trump charge sa diplomatie d'arranger un cessez-le-feu

# Tollé international contre l'attaque turque en Syrie

■ Au troisième jour de l'offensive militaire turque menée au nord de la Syrie contre des positions kurdes des Unités de protection du peuple que l'Algérie affirme suivre avec une «grande préoccupation», de violents combats ont opposé hier les Forces démocratiques syriennes (FDS), alors que la communauté internationale appelle Ankara à un retour à la diplomatie.

Par Lynda Naili

Cette attaque turque en Syrie contre des positions kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), un groupe qu'Ankara considère comme terroriste pour ses liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a suscité, dès le premier jour, un tollé international. Mercredi dernier, l'Algérie, réitérant «sa pleine solidarité avec la Syrie et réitérant son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays frère», a affirmé suivre avec une grande préoccupation les événements dangereux survenus dans le nord de la Syrie et réaffirme son rejet catégorique de l'atteinte à la souveraineté des pays en toutes circonstances, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Pour sa part, la Tunisie a appelé à un «arrêt immédiat» des opérations militaires lancées par la Turquie au nord-est de la Syrie, afin de protéger la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. De leur côté les pays de l'Union européenne ont exprimé leur «profonde préoccupation» et appelé Ankara à «cesser» son offensive. «Nous n'accepterons jamais que les réfugiés soient utilisés comme arme et pour nous faire chanter», a répondu hier, Donald Tusk, président du Conseil européen, aux déclarations de Recep Tayyip Erdogan, président turc, qui a menacé avant-hier d'envoyer en Europe des millions de migrants



P.H.D.R.

sez-le-feu, et c'est ce que nous sommes en train de faire», a expliqué ce haut responsable du département d'Etat américain, sans plus de précisions. Pour Washington, l'offensive de la Turquie contre des forces kurdes en Syrie n'a pas franchi à ce stade la ligne rouge tracée par Donald Trump qui inclue entre autres «un nettoyage ethnique» ainsi que des «frappes aériennes ou terrestres aveugles contre la population civile».

## Sur le terrain, les combats continuent

Hier, les FDS ont tenté de gagner du terrain sur les forces turques, qui ont pris le contrôle avant-hier de 11 villages, dont deux ont été depuis repris par les Kurdes, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les combats se concentrent dans une bande de 120 km, le long de la frontière entre la Syrie et la Turquie. Les villes de Tal Abyad et Ras al-Ain ont été les plus touchées par les combats, a confirmé un centre de presse affilié aux autorités kurdes locales, cité par l'AFP.

Au demeurant, si la voie diplomatique échoue à faire revenir en arrière Ankara, qui veut aller plus en profondeur en territoire syrien combattre les milices kurdes des YPG, la tension ne fera qu'augmenter dans une région où Daech est en position d'attente, selon des experts de la lutte antiterroriste.

L. N.

accueillis par la Turquie après avoir fui la guerre en Syrie. Inquiète, Paris a demandé une réunion d'urgence de la coalition internationale sous commandement américain engagée dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), alors que Washington et Moscou en arbitres d'une nouvelle tension dans la région, se posent comme les vrais acteurs dans cette nouvelle tension dans la région où le risque de la résurgence de Daech est patent. Les Nations unies, quant à elles, ont fait part de leur «vive préoccupation» sur le sort de centaines de milliers de civils dans le nord-est

syrien suite à l'intervention militaire turque contre des Unités de protection du peuple (YPG). S'exprimant dans un communiqué de presse, publié sur le site de l'ONU, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), mettant en garde contre une escalade du conflit qui risque de causer «plus de souffrances humaines et de déplacements de populations», précisant que des dizaines de milliers de personnes ont fui les combats et sont en quête d'un lieu sûr, a indiqué que des centaines de milliers de personnes sont en danger dans le nord-est de la Syrie.

## Trump veut mettre fin à l'offensive d'Ankara en Syrie

Donald Trump, qui évoque la possibilité pour Washington de «jouer les médiateurs en vue d'un accord entre la Turquie et les Kurdes», a chargé les diplomates américains de tenter d'arranger «un cessez-le-feu» entre la Turquie et les Kurdes pour mettre fin à l'offensive d'Ankara en Syrie, a déclaré avant-hier un haut responsable américain. «Nous avons été chargés par le président de tenter de voir s'il y a des zones d'entente possibles entre les deux parties, s'il est possible de parvenir à un ces-

34<sup>e</sup> vendredi de manifestations

## Les citoyens maintiennent leurs revendications

Les Algériens ont manifesté hier, à travers tout le pays pour le 34<sup>e</sup> vendredi consécutif. La mobilisation a été encore plus forte pour une nouvelle démonstration de force au pouvoir. Le mouvement qui suit de près toute l'actualité de la semaine, a toujours son mot à dire à travers les slogans et les banderoles. Ainsi, des milliers d'Algériens sont descendus dans les rues de la capitale pour réclamer le départ du reste des symboles du système mais aussi exprimer ses positions récurrentes sur les derniers événements qui ont caractérisé la scène politique durant la semaine. Ainsi, les manifestants ont exprimé leur rejet de la loi sur les hydrocarbures, de la loi de finances 2020, mais aussi ils ont réclamé la libération des détenus du Hirak. Les manifestants ont également exprimé leur refus de la tenue des élections présidentielles avec les restes de la «bande».

Dès 13h, des groupes de manifestants ont commencé à se rassembler à la rue Didouche Mourad et marcher vers la



Grande poste à Alger, pour ce 34<sup>e</sup> vendredi consécutif de mobilisation contre le régime en place. Cette nouvelle journée de mobilisation est une nouvelle preuve que rien n'arrêtera ce peuple pacifiste dans sa

démarche contestataire pour un avenir meilleur. Le même dispositif sécuritaire que vendredi dernier, bien que d'apparence moins compacte, a été déployé tôt dans la matinée à Alger-Centre. Mais, la mobilisation

policière à Alger, n'a pas empêché les citoyens de sortir en force. Des véhicules de police anti-émeute et de nombreux policiers en civil étaient en position. Aux alentours, les cafés et les commerces sont ouverts. Le marché aussi. La foule était devenue dense après la prière du vendredi, comme cela se passe depuis le début du Hirak le 22 février dernier. De la Grande poste à Didouche Mourad, Alger était noire du monde. Vers 14h00, une foule énorme arrive à Place Audin, venue de Bab El Oued et de la Place des martyrs, et submerge la capitale. A partir de 15h, la mobilisation était grandiose. La foule s'agrandissait de plus en plus et les familles rejoignaient la contestation. Ainsi, le centre de la capitale a vibré au rythme des chants et des slogans contre le système en place.

«Pas de marche-arrière», disaient les manifestants qui ont scandé les slogans habituels à travers lesquels ils ont réaffirmé leur «refus de participer à une élection présidentielle organisée par les symboles de l'ancien

système politique». «Maranash habsine», «Nous n'arrêtons pas», scandaient les manifestants. Ils ont également revendiqué le départ de l'actuel gouvernement, alors que sur d'autres banderoles, les manifestants ont appelé à «la consécration de la justice et de la démocratie». Les revendications du peuple depuis le début du Hirak le 22 février restent «le changement du système», «le départ des symboles du régime». Autrement dit, le peuple réclame que «le pouvoir lui revienne pour décider de son avenir». Les manifestants n'ont pas oublié les détenus d'opinion emprisonnés. Les portraits du moudjahid Bouregaa et Fodil Boumala, Karim Tabbou, Samir Belarbi et autres détenus étaient hissés par de nombreux manifestants.

Lors de cette manifestation, le peuple était déterminé à préserver le caractère pacifique de la manifestation. Par ailleurs, des marches tout aussi imposantes et similaires que celle de la capitale ont eu lieu à l'intérieur du pays.

Louiza Ait Ramdane

Réunion interministérielle autour des programmes de logement

# Objectif : assurer la disponibilité des assiettes foncières

■ Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a affirmé, jeudi à Alger, que le gouvernement veillait à «mobiliser les ressources financières nécessaires au parachèvement de la réalisation des programmes de logements, toutes formules confondues», et à «assurer la disponibilité des assiettes foncières requises», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Par Meriem Benchaouia

Présidant une réunion interministérielle, à laquelle ont pris part les ministres de l'Intérieur, des Finances, de l'Agriculture, de l'Habitat et de l'Education nationale, les walis d'Alger, de Boumerdès et de Tipasa, et le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), le Premier ministre a affirmé que «le gouvernement poursuivra sa politique visant à accompagner et à prendre en charge les besoins de toutes les franges de la société, y compris en réunissant toutes les conditions permettant à chaque citoyen éligible d'obtenir un logement décent, notamment les souscripteurs au titre des différentes formules de logement, AADL en tête, en mobilisant les ressources financières nécessaires au parachèvement de la réalisation de ces programmes et en aplanissant toutes les difficultés relevées telles que la disponibilité des assiettes foncières». Après avoir écouté les exposés détaillés des ministres et walis concernés dans ce cadre, M. Bedoui a salué le travail de «la commission intersectorielle ad hoc chargée d'identifier les assiettes foncières devant abriter les logements AADL», qui a permis une prise en charge totale de cette problématique concernant le programme de la wilaya d'Alger, précise le communiqué. Les exposés présentés par les ministres et walis concernés ont fait ressortir l'importance des programmes de logement AADL 1 et 2 lancés par l'Etat pour la réalisation de 560 000 unités, dont 195 836 dans la wilaya d'Alger, parmi lesquelles 71 434 unités ont été réalisées et 80 079 autres sont en cours de parachèvement. Les exposés présentés comprenaient également les conclusions du travail mené par la commission intersectorielle ad hoc chargée d'identifier les assiettes foncières devant abriter les logements AADL, laquelle a effectué des visites sur le terrain pour inspecter des sites potentiels à travers nombre de communes dans la wilaya d'Alger, ainsi que dans des wilayas limitrophes, en raison de la difficulté à trouver toutes les assiettes foncières demandées dans la wilaya d'Alger, et étudier les différentes options possibles, conformément aux instructions du Premier ministre à cet effet. Une opération qui a permis d'assurer la disponibilité de toutes les assiettes foncières nécessaires au parachèvement de la partie restante



du programme de logement AADL pour la wilaya d'Alger, soit 44 323 unités, ajoute la même source. Evoquant la politique du logement dans notre pays de façon générale, Bedoui a mis l'accent sur «la nécessité de l'adapter dans le cadre d'une stratégie graduelle qui vise à instaurer une véritable dynamique économique à travers la création d'un marché immobilier efficace, la libéralisation de l'activité de la promotion immobilière et l'octroi de toutes les facilitations pour encourager les promoteurs immobiliers nationaux à élargir leurs activités et à adopter les styles modernes dans la réalisation des logements, avec la prise en charge par les autorités publiques de l'encadrement de ce marché et l'accompagnement des citoyens désirant obtenir un logement». Ces mesures permettront d'assurer une offre de logement diversifiée qui s'adapte à l'évolution des besoins de nos citoyens et leurs exigences de bien-être et de prospérité, selon la même source. Dans ce cadre, Bedoui a donné des instructions concernant la protection des capacités nationales dans les domaines de l'agriculture et du tourisme pour les préserver et préserver les droits des générations montantes dans le cadre du développement durable, tout en respectant rigoureusement les lois de la République dans ce domaine lors de la domiciliation des programmes de logements et des infrastructures publiques. En outre, il a insisté sur l'impératif de «revoir le style de réalisation des grandes agglomérations qui a révélé plusieurs dysfonctionnements, et ce, notamment à travers la distribution de ces grands projets sur les communes

concernées, en prenant en considération la demande enregistrée au niveau de chaque commune, ce qui permettra à nos citoyens de bénéficier de logements dans les communes de leurs résidences actuelles ou, à la limite, dans les communes avoisinantes».

## Bedoui donne son accord pour récupérer les parcelles de terrain des bidonvilles à Alger

Pour ce qui est des programmes de logement dans la wilaya d'Alger, le Premier ministre a donné son accord de principe pour consacrer les parcelles de terrain récupérées suite à l'élimination des bidonvilles restants à la réalisation du programme AADL et les attribuer, en priorité, aux souscripteurs habitant les communes concernées. Il a ordonné l'adoption de types de construction à même de garantir une exploitation optimale des assiettes foncières disponibles, en recourant aux immeubles à plusieurs étages. A cet effet, Bedoui a chargé le wali d'Alger de créer une commission multisectorielle qui prendra en charge le constat des parcelles de terrain concernées et l'élaboration de textes organisationnels y afférents, en attendant le parachèvement, dans les plus brefs délais, de toutes les procédures. De même qu'il a chargé le ministre de l'Habitat, en collaboration avec le ministre des Finances, à l'effet de prendre des mesures anticipatives permettant la réalisation des différentes structures publiques d'accompagnement de ces programmes de logement (établissements éducatifs, centres de

santé, structures sportives et de loisirs), en encourageant l'investissement privé dans ce domaine, notamment dans le cadre du lancement du mécanisme de délégation de la structure publique. Le Premier ministre a également appelé à l'accélération de la cadence de réalisation des programmes de logement, prendre les mesures juridiques en vigueur à l'encontre des entreprises ayant manqué à leurs engagements contractuels, à travers la résiliation immédiate des contrats de réalisation, et l'activation des décisions du gouvernement accordant la priorité aux entreprises nationales en matière de réalisation et de production, notamment les start-up. Il a appelé, dans ce cadre, à la généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables et la concrétisation de l'efficacité énergétique conformément au programme national dans ce domaine. A cet effet, le Premier ministre a donné des instructions au ministre de l'Habitat qu'il a chargé de coordonner avec les ministres de l'Energie et de l'Intérieur, en vue de veiller à la conformité des cahiers des charges relatifs à la réalisation des différents projets, conformément aux standards d'utilisation des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Le wali d'Alger a été chargé, de son côté, de veiller à l'accélération de la généralisation des ampoules à économie d'énergie (LED) dans l'éclairage public et au niveau des structures publiques, considérant Alger comme wilaya pilote. L'opération sera généralisée progressivement au reste des wilayas du pays dans les plus brefs délais. Enfin, et pour accélérer la cadence

## LA QUESTION DU JOUR

### Le mot et la chose

Suite de la page une

Une menace aussi directe, à l'adresse, qui plus est, non pas d'un seul pays mais d'un ensemble de pays, on en chercherait vainement un précédent, du moins en temps ordinaire. Certes, ce n'est pas la première fois que cette menace est brandie à l'usage des Européens. N'empêche, c'est la première fois qu'elle est proférée pour cause d'emploi d'un mot d'autant plus interdit qu'il est juste. Or il n'y a pas que les Européens qui soient portés à le prononcer, les pays arabes s'en servent eux aussi pour dénoncer une entreprise d'un temps que tout le monde croyait révolu, puisqu'il ne s'agit rien moins pour ses auteurs que de s'emparer d'un morceau de la Syrie. Pour les Turcs, ou peut-être est-ce pour leur président qu'il faut dire, l'occasion s'est présentée, qui sans doute ne se renouvellera jamais, de reprendre une partie de ce qui autrefois leur avait appartenu. Ils peuvent d'autant moins la laisser passer que pour eux le pays en question a cessé d'appartenir à ses habitants, qu'il est déjà occupé par ceux de ses amis qui soi-disant sont accourus à son secours, à savoir la Russie et l'Iran. Erdogan aurait pu ajouter : pour preuve qu'il en est bien ainsi, ni l'un ni l'autre de ces pays se présentant comme des amis de la Syrie ne l'accuse d'invasion de cette dernière. Qui d'autre pourtant serait mieux placé qu'eux pour user de ce mot ? Ils ne parlent pas quant à eux d'invasion, à la différence des Européens et des «dictatures arabes», qui elles avaient tout essayé pour faire tomber le régime syrien, parce qu'ils ont été les premiers à faire dans la chose, sans jamais d'ailleurs avoir eu à subir le mot. Qu'étaient-ils donc que les accords d'Astana, pourraient ajouter les Turcs, ou seulement leur président ? Sinon des accords de partage de la Syrie, sous prétexte de se concerter dans le seul but d'y ramener la paix ? Mais quoi voudrait-on donc qu'il soit question quand trois pays discutent en son absence du sort d'un quatrième ?

M. H.

ce de réalisation du programme du gouvernement pour l'élimination de l'amiante de toutes les bâtisses et structures, le Premier ministre a chargé le ministre de l'Intérieur de mettre en place une commission ministérielle chargée du recensement de toutes les bâtisses et les infrastructures concernées et d'arrêter un calendrier pour l'exécution de cette opération dans les plus brefs délais. Les résultats de travail de cette commission seront présentés lors de la prochaine réunion du gouvernement dans 15 jours

M. B.

Une réunion interministérielle a eu lieu jeudi

# La relance du chantier du nouveau stade de Tizi Ouzou se précise

■ Annoncée par le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, lors de la récente session de l'Assemblée populaire de wilaya, la relance du chantier du stade de 50 000 places pourrait intervenir ces jours-ci suite à une réunion interministérielle tenue jeudi à Alger.

Par Hamid M.

Une réunion de relance du chantier du nouveau stade du complexe sportif de Tizi-Ouzou s'est tenue jeudi en présence des ministres de la Jeunesse et des Sports, Salim Raouf Bernaoui, des Finances, Mohamed Loukal, du wali de Tizi-Ouzou, Mahmoud Djamaa, de l'administrateur de l'entreprise ETRHB Haddad et de représentants de l'entreprise turque impliquée dans ce projet. Le ministre des Finances a appelé, à l'occasion, à mobiliser l'ensemble des moyens disponibles afin d'achever les travaux du nouveau stade du complexe sportif de Tizi-Ouzou dans les plus proches délais, affirmant que ce projet fait partie «des priorités des pouvoirs publics». M. Loukal a souligné la nécessité de parachever les travaux de cette infrastructure dans le cadre de l'enveloppe financière consacrée, «sans aucune dépense supplémentaire». Pour lui, la



R. A. D. R.

réunion de jeudi démontre l'engagement du gouvernement à trouver les solutions adéquates à l'ensemble des difficultés rencontrées sur le terrain, tout en assurant qu'à travers la désignation récente de l'administrateur de l'ETRHB, le gouvernement affirme une réelle volonté de

«lever les entraves à la réalisation de l'ensemble des infrastructures du pays», dont la réalisation du nouveau stade du complexe sportif de Tizi-Ouzou. Dans cette optique, M. Loukal a appelé à poursuivre la réalisation de ce projet dont l'achèvement «est très attendu par les habitants de

cette wilaya», et qui permettra, selon lui, «sans aucun doute, de développer le sport de haut niveau, de donner un nouveau souffle aux sports collectifs et d'offrir un lieu de divertissement sain dont ont besoin toutes les wilayas du pays». Selon M. Loukal, cette réunion marque

«un nouveau départ pour le projet qui revêt une grande importance au niveau local», notamment auprès des jeunes. «La relance du projet de réalisation du stade de Tizi-Ouzou fait partie des priorités des pouvoirs publics qui prêtent tout l'intérêt aux préoccupations des citoyens dont les jeunes», a-t-il affirmé. A rappeler que le chantier du stade de Tizi Ouzou est à l'arrêt depuis juillet dernier, suite à l'expiration des délais contractuels de réalisation. Le projet a atteint un taux de réalisation de 82 % pour une consommation de crédits de paiement de l'ordre de 32 milliards de dinars. L'enveloppe nécessaire à terminer les travaux d'achèvement qui consistent essentiellement en l'installation des sièges et du gazon, est estimée à plus de 12 milliards de dinars. Ces travaux devraient s'étaler sur une période de 10 mois, selon les précisions fournies par la direction locale de la jeunesse et des sports.

H. M.

Présidentielle du 12 décembre

## 139 postulants, dont cinq femmes, retirent les formulaires

Cent-trente-neuf postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription des signatures, a indiqué le chargé de communication auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Ali Draâ. Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Draâ a indiqué que «139 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, dont cinq femmes réunissant les conditions exigées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme universitaire et l'âge légal de 40 ans ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription». «L'intéressé doit se présen-

ter auprès des services de l'état civil, des notaires ou des huissiers de justice pour la certification des formulaires de souscription», a-t-il dit. M. Draâ a fait savoir qu'«un groupe de juristes étudie l'éventualité d'une prolongation de la période de révision des listes électorales», précisant que l'autorité se prononcera à ce sujet, jeudi, par un communiqué officiel. Par ailleurs, M. Draâ a indiqué que l'Autorité n'a été saisie par aucun des postulants à la candidature à l'effet de prendre un rendez-vous pour le dépôt des dossiers. «La répartition des créneaux horaires de passage des candidats dans les médias publics sera fixée en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav)», a ajouté M. Draâ,

faisant état d'une réflexion concernant le passage des candidats sur les chaînes de télévision privées dans le cadre de la campagne électorale.

### Listes électorales : la révision périodique fixée du 12 au 17 octobre

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de la «révision périodique» des listes électorales durant la période allant du 12 au 17 octobre courant, et ce, en «réponse à une revendication insistante» exprimée par les jeunes citoyens pour pouvoir exercer leur droit

constitutionnel. «Conformément à la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'Anie, la loi organique 16-10 du 25 août 2016 portant régime électoral, modifiée et complétée, notamment ses articles 14 et 15, l'Anie annonce l'ouverture de la révision périodique des listes électorales sous la supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections, et ce, durant la période allant du 12 au 17 octobre 2019», lit-on dans le communiqué. Cette décision intervient en réponse à une «revendication insistante exprimée par les jeunes citoyens à l'effet de s'inscrire sur les listes électorales et exercer leur droit constitutionnel», a indiqué l'Autorité. Samiha A.

Campagne de pêche à la sardine

## Infractions liées à la pêche anarchique et atteintes à la ressource piscicole

De nombreuses infractions liées à la pêche anarchique et d'atteintes à la ressource piscicole ont été enregistrées par la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Chlef, au titre de la présente campagne de pêche à la sardine, a-t-on appris auprès des services de cette direction. «Nous avons recensé 14 procès-verbaux relatifs à la pêche anarchique et à l'atteinte contre la ressource piscicole, dont particulièrement la sardine dont la taille ne dépasse pas les 4 cm», a indiqué à l'APS le directeur local du secteur de la pêche, Abderrahmane Abed. Affirmant que la «loi est claire à ce sujet», il a assuré que les services compétents de sa direction procèdent toujours à une «saisie (sur la base d'un arrêté de la wilaya)

de toutes les quantités de sardines de cette taille, considérées comme nocives pour la santé du citoyen, tout en constituant une menace pour la pérennité de la ressource piscicole», a-t-il informé. «Nombre de pêcheurs irresponsables font des prises de sardines de pas plus de 4cm de long et la mettent sur les marchés», a-t-il déploré, par ailleurs, considérant ce fait «destructif pour la ressource halieutique, outre son caractère non réglementaire», car la sardine est «empêchée d'atteindre sa maturité, tout en entravant son cycle de reproduction». Selon M. Abed, cette action de contrôle est inscrite au titre des «efforts de protection de la ressource piscicole, la sardine notamment, dont les opérations de ponte ont été retardées cette année jusqu'à sep-

tembre (contre mars ou avril habituellement)», imputant cette «mutation biologique» comme qualifiée, par lui, «aux changements climatiques et aux intempéries enregistrées dans la région», a-t-il indiqué. «La pêche est généralement autorisée une vingtaine de jours après la ponte des œufs, quand le poisson atteint sa taille commerciale, fixée à plus de 10 cm», a-t-il, en outre, fait savoir, recommandant aux professionnels du secteur de pêcher d'autres types de poissons disponibles, ces jours, comme le maquereau, considéré comme un prédateur de la sardine. Toujours au titre des mesures prises pour mettre fin à ces pratiques irresponsables de certains pêcheurs, qui vont jusqu'à «faire de la contrebande de sardine à travers les plages»,

selon le même responsable, «il a été décidé l'interdiction d'importer, vendre et utiliser des filets dont les mailles sont inférieures à 9 mm», a-t-il déclaré. Des campagnes de sensibilisation sur le sujet sont également initiées à travers différents ports de pêche, en vue d'aider à réduire au maximum ce phénomène considéré comme une «menace contre l'écosystème de la région, et pouvant à terme provoquer l'extinction de certaines espèces de sardines du littoral de Chlef», a averti M. Abed. Interrogé par l'APS à propos de ce phénomène ayant impacté négativement sur la production piscicole de cette saison, qui a marqué un «recul» comparativement à l'année dernière (4 000 tonnes de poissons durant les 9 premiers mois de 2018 contre 2 600

tonnes à la même période de cette année), des pêcheurs du port de Ténés l'ont imputé «aux lourdes charges» qui leur sont imposées. D'autres pêcheurs se sont, par ailleurs, dits «optimistes», du retard mis dans la ponte des œufs de sardines, car pour eux cela veut dire qu'«il y aura de la sardine jusqu'au mois de février 2020», se sont-ils félicités. «Nous ne serons pas en chômage technique à la période indiquée», ont-ils assuré, appelant leur confrères à ne pas pêcher la sardine «non arrivée à maturité, car il y va de la préservation de l'écosystème, et de la sauvegarde de la santé du citoyen», ont-ils soutenu. La wilaya a réalisé une production globale de 5 600 tonnes de poissons (tous types confondus) durant l'année 2018.

Banque mondiale

# La croissance de l'économie algérienne atteindra 1,9 % en 2020

■ La Banque mondiale prévoit une croissance de l'économie algérienne de 1,9 % durant l'année 2020, en hausse de 0,2 point par rapport à ses dernières prévisions, tout en relevant une croissance du PIB national de 1,5 % en 2018.

Par Sara Y.

Dans son dernier rapport de suivi de la situation économique en Algérie (octobre 2019), la BM relève une croissance du PIB (Produit intérieur brut) algérien de 1,5 % en 2018, contre 1,4 % en 2017. Cette croissance s'est maintenue à 1,5 % au premier trimestre de 2019, selon la même source une stagnation due notamment à la croissance «lente» du secteur des hydrocarbures, conjuguée à la contraction de l'activité économique, ce qui a limité l'évolution de la croissance dans les secteurs hors hydrocarbures. «La croissance du secteur des hydrocarbures a été lente, l'activité économique s'étant contractée de 6,5 % et 7,7 % en 2018 et au premier trimestre de 2019, respectivement, contrecarrant en partie les effets de la légère augmentation de la croissance hors hydrocarbures de 3,4 % et 3,9 % en 2018 et au premier trimestre de 2019, respectivement», a noté la BM. Toutefois, les investissements ont augmenté de 4,9 % au premier trimestre de 2019, selon le rapport qui souligne une «progression remarquable» par rap-

port aux 0,2 % du premier trimestre de 2018. Cette évolution, enregistrée au premier trimestre 2019, a été tirée par les investissements publics dans les secteurs de la construction, des travaux publics et de l'hydraulique, du fait de l'expansion des programmes de logements sociaux, explique la BM.

## Baisse de l'inflation

Sur le plan sectoriel, les secteurs des services commerciaux, de l'industrie, de la construction et des travaux publics, et de l'agriculture continuent de stimuler la croissance hors hydrocarbures avec respectivement 5,6 %, 4,6 %, 3 % et 2,7 % au premier trimestre 2019. L'institution de Bretton Woods a, par ailleurs, estimé que l'arrestation de chefs d'entreprises pour leur implication dans des affaires de corruption, avait «perturbé» l'économie de l'Algérie. Quant au déficit du compte courant, il devrait se creuser pour atteindre 8,1 % du PIB, principalement en raison d'un déficit commercial nettement plus important, d'après les prévisions de l'institution. Toutefois, «la découverte récente d'un nouveau champ gazier l'ai-



PHD. R.

se entrevoir un rebond de la production et des exportations de gaz», lit-on dans le rapport. Concernant l'inflation, la BM estime qu'elle est restée stable à 4,3 % en 2018 et a baissé à 4,1 % en fin mars 2019, et ce, «malgré la politique monétaire expansion-

niste poursuivie dans le cadre des mesures de financement non conventionnel de la banque centrale, représentant 32 % du PIB, dont la moitié a déjà été injectée dans l'économie». Rappelant que «l'économie algérienne demeure largement tributaire des

hydrocarbures et des prix mondiaux du pétrole et du gaz», la BM recommande d'ancrer la politique budgétaire, sur le plan opérationnel, dans un cadre à moyen terme afin de protéger l'économie de la volatilité des prix du pétrole. S. Y.

Exportations hors hydrocarbures

## Clôture du Salon «Djazair export 2019»

Le salon des produits nationaux destinés à l'export, Djazair Export 2019, qui s'est clôturé jeudi à Alger, a permis de mettre en avant la qualité du produit algérien et la diversification de la production nationale, a déclaré, jeudi à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab. «Cet événement (Djazair Export) que nous avons lancé à l'occasion de la Conférence nationale sur les enjeux de la zone de libre-échange (ZLECAF) avait pour objectif de faire participer un grand nombre d'entreprises algé-

riennes et leur permettre de faire connaître leur produit à nos partenaires africains», a expliqué M. Djellab. Il a ajouté, dans ce sens, que l'Algérie est prête pour aller sur les marchés africains et se positionner en tant que fournisseur fiable et durable. Le ministre a également fait savoir que «le pays projette de créer des zones économiques spécialisées dans le Grand Sud qui vont constituer les locomotives de diversification industrielle en Algérie». «Cela devrait booster les exportations vers le continent africain et per-

mettre, en même temps, d'attirer les IDE, ce qui fera de l'Algérie une plaque tournante des échanges commerciaux inter africains», a-t-il ajouté. Le ministre a évoqué la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) avec ses entreprises, notamment dans les secteurs mécanique, électronique et textiles, en soulignant sa contribution dans le développement d'une économie diversifiée et compétitive. Pour rappel, le Salon Djazair Export, tenu sous le slogan «Développer le com-

merce africain, facteur de prospérité des peuples», a été inauguré mardi par le ministre du Commerce, Saïd Djellab, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, de la ministre de l'Industrie, Djamilia Tamazirt et de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Fatima-Zohra Zerouati. Le salon a vu la participation d'une centaine d'exposants actives dans divers secteurs : industries alimentaires, les services, l'innova-

tion, les industries manufacturières, les industries chimiques et pétrochimiques, les industries mécaniques et sidérurgiques, les industries électronique et électrique, la construction ainsi que le secteur de l'artisanat. Selon ses initiateurs, cet événement est un carrefour incontournable pour les opérateurs économiques nationaux et internationaux. Il permet d'accompagner les entreprises algériennes pour assurer la promotion continue de la production nationale et son potentiel à l'export.

Soutenu par l'Opep

## Le pétrole termine en hausse

Les prix du pétrole ont terminé en hausse jeudi, soutenus par l'éventualité d'une moindre production de la part de l'Opep et par des tensions géopolitiques pouvant éventuellement perturber l'offre mondiale d'or noir, sur

fond de reprise des négociations sino-américaines. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre s'est apprécié de 78 cents, ou 1,3 %, pour finir à 59,10 dollars. A New York, le baril américain de WTI

pour novembre, la référence aux Etats-Unis, a gagné 96 cents, ou 1,8 %, pour clôturer à 53,55 dollars. Les cours ont été, selon Phil Flynn de Price Futures Group, «soutenus par les gros titres sur l'Opep» et par des commentaires

de son secrétaire général, Mohammed Barkindo, qui a assuré que l'organisation s'était engagée à «éviter toute chute des prix». Ces propos «rappellent aux marchés que si les prix du brut ne dégringolaient pas en rai-

son des inquiétudes sur la demande, le groupe Opep + pourrait très bien prolonger son engagement à limiter sa production pendant la majeure partie de 2020», a souligné Ed Moya, analyste chez Oanda. F. T./Agences

Revigorées par la reprise des discussions sino-américaines

## Les Bourses asiatiques ouvrent en hausse

Les bourses asiatiques ont débuté la séance d'hier en hausse, revigorées par un bon début des discussions commerciales sino-américaines et les propos rassurants de Donald Trump au premier jour de ces négociations. Les Bourses chinoises ont ouvert vendredi en hausse : à

Hong Kong, dans les premiers échanges, l'indice composite Hang Seng gagnait 1,15 % à 26 003,90 points. La Bourse de Shanghai prenait 0,24 % à 2 954,82 points, tandis que celle de Shenzhen était en recul de 0,18 % à 1 634,86 points. La Bourse de Tokyo était également bien orien-

tée vendredi en début de séance, rassurée par la reprise des négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, avec notamment une rencontre prévue entre Donald Trump et le vice-Premier ministre chinois. Dans les premiers échanges, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,74 % à

21 711,93 points, tandis que l'indice élargi Topix prenait 0,56 % à 1 590,34 points. Comme Wall Street la veille, la place tokyoïte était reconfortée de voir que les négociations commerciales sino-américaines, très attendues, ont bien démarré jeudi comme prévu, bien que leur issue demeure toujours

aussi incertaine. Le président américain Donald Trump a annoncé qu'il allait rencontrer vendredi le vice-Premier ministre chinois Liu He à la Maison-Blanche, tout en semant le doute sur ses intentions : «Ils (les représentants chinois, NDLR) veulent un accord, mais est-ce que j'en ai envie ?». R. E.

Tébessa

# 500 millions DA pour le projet de transfert d'eau de Morsot

■ Une «importante» enveloppe financière de 500 millions DA sera octroyée pour la réalisation du projet de transfert d'eau potable de Morsot vers les communes de Tébessa, Laouinet, Boulhaf Eddir et Morsot, a annoncé jeudi à Tébessa le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam.

Par Nassima A.

La concrétisation du projet de transfert, financé par le Fonds national de l'eau, permettra l'alimentation de 178 000 personnes en eau potable grâce à un débit de 100 litres/seconde, a précisé le ministre qui avait présidé la cérémonie de pose de la première pierre d'un château d'eau de 5 000 m<sup>3</sup> dans la commune de Boulhaf Eddir destiné à approvisionner près de 77 000 habitants en eau potable. Le délai de réalisation de ce projet est fixé à huit mois, a-t-il précisé. Ali Hamam qui a inspecté, à Ain Zerouk au chef-lieu de wilaya, la station d'épuration des eaux usées d'une capacité de traitement de 48 000 m<sup>3</sup>/jour, a annoncé son entrée en activité «avant la fin de

Mila

## 600 millions DA pour l'aménagement urbain de nombreuses nouvelles cités

LA WILAYA de Mila a bénéficié au titre de l'exercice en cours de 600 millions DA pour la prise en charge des travaux d'aménagement urbain de plusieurs cités résidentielles nouvelles de la wilaya, a indiqué jeudi le directeur par intérim de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture, Mostefa Bechlouche. La majorité des cités ciblées dans le cadre de l'opération d'aménagement sont des sites destinés au programme de logement de la formule location-vente de l'agence AADL dont les cités 300 logements à Ferdjioua, 500 logements à Téléghema, 400 logements à Sidi Merouane et 500 logements à Chelghoum Laid, a précisé le même cadre. Le site des 242 logements Cnep-Immo, dans la commune de Ferdjioua, dont la réception accuse un grand retard du fait de l'absence d'aménagement sera également concerné par cette opération et ses travaux d'aménagement primaires et secondaires seront pris en charge, a assuré la même source. Les souscripteurs aux 242 logements avaient organisé, à plusieurs reprises, des actions de protestation appelant les autorités locales à intervenir pour hâter la réception. Les travaux retenus qui touchent aussi des sites de logements publics localisés portent sur le raccordement aux divers réseaux (gaz, électricité, eau, assainissement), sur l'éclairage public et sur la réalisation de routes et trottoirs, est-il indiqué.

R. R.



l'année en cours» pour servir à l'irrigation agricole. Selon les explications fournies au ministre, les travaux ont été lancés pour relier les canalisations principales d'assainissement des communes de Hammamet et Boulhaf Eddir à cette station, afin de préserver l'environnement et réutiliser l'eau traitée en irrigation agricole. Au barrage Safsaf El Ousra (sud de Tébessa) qui emmagasine actuellement 12 millions m<sup>3</sup> de sa capacité globale estimée à 20 millions m<sup>3</sup>, le ministre a fait

état de l'octroi d'une enveloppe financière de 100 millions DA pour l'acquisition d'une nouvelle station de traitement d'eau en vue d'alimenter la population du Sud de la wilaya en eau potable et d'irrigation. Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que cette wilaya frontalière a besoin de 2 milliards DA pour résoudre les problèmes d'alimentation en eau potable et de raccordement aux réseaux d'assainissement. Un financement de 700 millions DA a été accordé au cours de cette visite à la wilaya de Tébessa. Le reste sera

dégagé au titre des opérations sectorielles de l'exercice 2020, a affirmé M. Hamam. A une question sur la protection des villes contre les inondations, le ministre a insisté sur l'importance de l'intensification des actions de terrain et mesures préventives, dont le nettoyage et la rénovation des réseaux et canalisations d'assainissement ainsi que le curage des lits des oueds et l'élimination des constructions illicites sur les berges des oueds. Ces mesures préventives doivent s'accompagner d'études tech-

niques pour déterminer les lits des cours d'eau et éviter leur obstruction, ainsi que la prise de mesures de contrôle coercitives nécessaires pour protéger les villes contre les risques d'inondation. Concernant les autorisations de fonçage de puits agricoles, le ministre des Ressources en eau a indiqué que la priorité est accordée pour l'alimentation des citoyens en eau potable à travers l'ensemble des wilayas du pays.

N. A./APS

## Filière viticole à Boumerdès

### Production prévisionnelle de plus de 2 millions de qx

La wilaya de Boumerdès s'attend à engranger une récolte prévisionnelle de plus de deux millions de qx de raisin, au titre de la présente saison agricole (2019/2020), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). «Cette récolte prévisionnelle (soit plus de 2 000 500 de qx), dépasse de 400 000 de qx la production de la filière viticole de l'année passée», a indiqué Rachid Messaoudi, cadre à la DSA. Ce volume de production consacrant le leadership de la wilaya dans cette filière, depuis plusieurs années, est auguré, cette année, selon le même responsable, par une «moyenne de rendement à l'hec-

taire, estimée entre 215 et 220 qx, obtenue à ce jour, dans différentes variétés», a-t-il souligné. Le bilan partiel de la campagne de collecte de ce fruit, lancée en septembre dernier jusqu'à la fin octobre courant, fait état, à ce jour, de la cueillette de 1,8 million de qx de raisin sur une surface de 8 200 ha, équivalant à un taux de 70% de la surface ciblée, estimée à 11 700 ha, a-t-il ajouté, par ailleurs. Toujours selon les données fournies par M. Messaoudi, la variété «Saban», dont la cueillette se poursuit toujours, vient en tête de liste des raisins cultivés dans la wilaya, avec une surface de près de 7 000 ha, dont la production pré-

visionnelle est estimée à 1,7 million de qx, avec une moyenne de rendement de 270 qx/ha. Le «Cardinal» (dont la cueillette est achevée) vient en 2<sup>e</sup> position avec une superficie de plus de 1 000 ha, ayant produit une récolte de près de 420 000 de qx (160 qx/ha). La cueillette des autres variétés, au nombre de 11, dont le «Muscat» et le «Dabuki», est toujours en cours, a précisé la même source. Les conditions climatiques favorables, l'irrigation judicieuse des cultures, l'utilisation rationnelle des engrais, le traitement phytosanitaire en temps opportun, contre le mildiou notamment, ont été parmi les facteurs qui ont

concouru, cette année, à la hausse de la production du raisin, selon M. Messaoudi. La superficie consacrée à la viticulture a été portée, cette saison, à près de 15 600 ha, dont 11 700 ha productifs. Sur cette superficie cultivée en vignes, un taux de 90 % est classé «à haut rendement», et concentré dans les localités de l'Est de la wilaya, telles que Dellys, Bordj Menaiel, Baghlija et Sidi Daoud, connues pour la qualité de leurs vignobles. Les vergers viticoles irrigués représentent 70 % de la superficie totale, et occupent plus de 4 000 agriculteurs, a ajouté la même source.

Samy Y.

## Oum El Bouaghi

### Distribution en novembre de plus de 480 logements et 21 lots de terrain

Plus de 484 logements et 21 lots de terrains seront attribués à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution, a-t-on appris, jeudi auprès du directeur de logement, Fodil Benyounes. Dans une déclaration, le même responsable a précisé que ce quota d'habitations est composé de

400 logements publics locatifs (LPL) affecté au bénéfice de la ville d'Ain Kercha, de 54 logements sociaux participatifs (LSP) pour la localité d'Ain El Beida ainsi que 30 autres logements promotionnels aidés (LPA) pour la commune de Kesar Sbaïhi. S'agissant des lots de terrains, ces derniers font partie d'un total de 216 lotissements sociaux et seront distribués à cette occasion en faveur des

citoyens des communes d'Ain El Beida, de Zorg, de Berriche, de Fekirina en plus de la localité d'Oued Nini, a ajouté la même source. Aussi, 50 affectations relatives aux aides destinées à l'habitat rural seront également distribuées, durant la même période au profit des citoyens de la majorité des communes de cette wilaya, a encore souligné, M. Benyounes.

F. S.

Tunisie

# Le candidat à la présidentielle Nabil Karoui est sorti de prison

■ Le candidat à la présidentielle Nabil Karoui est sorti de prison mercredi, quatre jours avant le second tour du scrutin, et a été accueilli en héros par ses partisans, ont rapporté des médias.

Par Hania Y.

Il a quitté dans la soirée la prison de la Mornaguia, à 20 km de Tunis, entouré de nombreux membres des forces de l'ordre, repoussant une foule compacte voulant l'approcher. Des partisans l'ont porté sur leurs épaules avant qu'il ne quitte les lieux en voiture, sans faire de déclaration.

## Le candidat Karoui salue l'«indépendance» de la justice

Le candidat à la présidentielle tunisienne, Nabil Karoui, libéré mercredi soir à quatre jours du second tour du scrutin, a affirmé jeudi qu'il n'y avait eu «aucun arrangement» préalable à sa libération, saluant la justice de son pays pour avoir statué sur son cas en toute «indépendance».

S'exprimant devant le QG de son parti, au lendemain de sa libération par la Cour de cassation, M. Karoui a assuré qu'il n'y avait eu «aucun arrangement» préalable à sa libération, après avoir été incarcéré depuis fin août pour soupçons de fraude et de blanchiment d'argent.

«Hier (mercredi) c'est la justice qui m'a libéré, la justice indépendante (...). Il n'y a eu aucun arrangement», a souligné cet homme d'affaires de 56 ans, qui avait qualifié son incarcération de «politique».

«J'espérais que ces élections soient reportées d'une semaine pour que le peuple tunisien puisse voir et comparer. Il reste un jour ou deux, mais on va mener la bataille et on va gagner», a-t-il ajouté.

Ses avocats avaient déposé mardi un recours pour réclamer que l'élection présidentielle soit repoussée jusqu'à ce qu'il soit libéré, afin qu'il puisse participer à la campagne électorale, qui prend fin vendredi à minuit (hier).

«Je suis heureux d'être revenu parmi ma grande famille qui est mon parti. Avant d'aller en prison, elle comptait 1 000 personnes, maintenant elle en compte un demi-million», a assuré M. Karoui devant la presse, faisant référence aux 525 000 électeurs ayant voté pour lui lors du premier tour du scrutin présidentiel.

Il a remercié les Tunisiens «pour leur confiance». «Cette confiance m'a permis d'arriver en finale et de devenir la deuxième force au Parlement», a-t-il poursuivi. Son parti, Qalb Tounes, est en seconde place au Parlement avec 38 sièges sur 217.

«Je souhaite remercier les juges qui sont des gens d'honneur. Ils m'ont libéré malgré la pression politique (...), a-t-il encore indiqué.

Sa libération lui laisse moins de deux jours pour en découdre avec son rival Kais Saïed, un universitaire indépendant sans structure partisane.

Après des élections législatives coincées entre deux tours de la présidentielle, marquées par une victoire en demi-teinte du parti Ennahdha, les sept millions d'électeurs tunisiens retournent aux urnes dimanche pour la troisième fois en un mois, afin de départager les deux candidats.

## 2<sup>e</sup> tour de la présidentielle : poursuite des préparatifs

Les préparatifs pour la présidentielle en Tunisie se poursuivaient jeudi en prévision du deuxième tour, prévu dimanche prochain, mettant aux prises Kais Saïed et Nabil Karoui qui vient d'être libéré, à quatre jours du scrutin, après avoir été incarcéré depuis le 23 août dernier pour suspicion de «blanchiment d'argent et évasion fiscale».

Outre les préparatifs logistiques et humains qui battent leur plein sous la supervision de la



Haute instance indépendante pour les élections (Isie), les équipes de campagne des deux candidats s'emploient à redoubler les contacts avec les électeurs dont chaque voix pèsera sur l'issue de cette épreuve des urnes.

Dans ce sens, des sources concordantes auprès de la télévision tunisienne, l'un des organisateurs de l'émission des débats télévisés, affirment qu'un duel télévisé entre les deux candidats est prévu pour les prochaines heures et que «tout est fin prêt pour sa réussite».

Le débat télévisé qui devait avoir lieu entre les deux candidats au début du mois courant a été jusqu'ici impossible, compte tenu de l'incarcération de M. Karoui.

En outre, des sources proches du parti Qalb Tounes (Au codeur de la Tunisie) avaient indiqué, mercredi, que le candidat Karoui allait organiser dans les heures prochaines des rencontres avec les électeurs.

Ce sera aussi le cas, parient pour leur part des analystes de la scène politique tunisienne, pour le candidat Kais Saïed qui a renoncé jusqu'ici à mener campagne, en raison de l'«inégalité des chances avec son adversaire». Les préparatifs en vue de réussir le scrutin du 13 octobre se poursuivaient aussi du côté des ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale.

A ce propos, les départements ministériels en question se sont engagés à sécuriser le scrutin de dimanche, en renforçant la présence sécuritaire à proximité des centres de vote, des centres urbains et les axes routiers.

Lors du premier tour de la présidentielle, quelque 70 000 policiers et 30 000 militaires ont été mobilisés pour la sécurisation du scrutin.

Le candidat Nabil Karoui est arrivé lors du premier tour de la présidentielle anticipée du 15 septembre en deuxième position après le candidat Kais Saïed.

## Libération de Karoui, une surprise inespérée

La libération du candidat Nabil Karoui a été qualifiée par beaucoup d'observateurs de grande surprise inespérée, tant elle est intervenue au moment où elle est attendue le moins, soit à quatre jours du scrutin.

En effet, la formation politique de Qalb Tounes et des instances nationales, ainsi que le mouvement associatif avaient formulé des demandes de libération de M. Karoui depuis son incarcération le 23 août, mais en vain.

Les autorités judiciaires avaient à chaque fois défendu la «légalité» de l'emprisonnement du candidat Karoui, estimant que les chefs d'inculpation reprochés au candidat Karoui sont basés sur «une plainte en bonne et due forme». Toutefois, pour certains analystes politiques, la libération de M. Karoui était dans l'air ces dernières 48 heures. H. Y./APS

Antonio Guterres :

## «Le Maroc continue d'entraver la liberté d'action de la Minurso»

Le Maroc impose toujours des restrictions à la liberté d'action de la Minurso, privant la mission onusienne d'accès aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés, a indiqué le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son rapport final sur le Sahara occidental, rendu public à New York.

«La Minurso demeure privée d'accès à tout interlocuteur local à l'ouest du mur de sable», relève Antonio Guterres dans ce rapport transmis au Conseil de sécurité, soulignant que ces restrictions nuisent à «la capacité de la mission de recueillir des informations fiables, d'évaluer la situation dans sa zone de responsabilité et d'en rendre compte». «Cette situation entrave également la Minurso dans l'ex-

écution de son mandat», ajoute M. Guterres. Le Maroc impose depuis des années des restrictions à la liberté de mouvement des émissaires onusiens et des responsables de la Minurso, les empêchant d'établir des contacts avec les Sahraouis des territoires occupés.

En avril dernier, le SG de l'ONU avait déploré les entraves à la liberté d'action de la Minurso qui l'ont empêchée de prêter assistance à l'ancien émissaire Horst Kohler, alors que ce dernier avait demandé au chef de la Minurso, Colin Stewart, de l'aider à maintenir les contacts avec certains interlocuteurs locaux.

Guterres avait, alors, dénoncé ces obstacles qui ont empêché la mission de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à son

envoyé personnel». Le Maroc a, par le passé, adopté une approche conflictuelle avec Christopher Ross, le prédécesseur de M. Kohler, limitant sa liberté de mouvement en le déclarant «persona non grata» dans les territoires sahraouis occupés.

Dans ce nouveau rapport au Conseil de sécurité, M. Guterres estime que «l'imposition par le Maroc de l'utilisation de plaques d'immatriculation marocaines sur les véhicules de la Minurso en violation de l'accord sur le statut de la Mission, continue de déconsidérer l'image d'impartialité de la mission aux yeux de la population». Le chef de la Mission et le gouvernement marocain ont convenu en mars 2014 de remplacer progressivement les plaques d'immatriculation marocaines par celles de l'ONU mais l'accord n'a pas été mis en

œuvre, indique-t-il.

De même, «le programme de mesures de confiance mis en œuvre par le HCR reste suspendu, au détriment essentiellement des familles sahraouies les plus vulnérables qui en étaient bénéficiaires lorsque le programme était opérationnel», relève le responsable de l'ONU.

Le Maroc a rejeté les mesures de confiance sur lesquelles a insisté l'émissaire Horst Kohler, en particulier celles portant sur le déminage et la reprise des visites entre familles sahraouies.

Le Conseil de sécurité se réunira le 16 octobre pour un premier briefing sur le Sahara occidental en prévision du renouvellement du mandat de la Minurso qui expire le 31 octobre.

R. M.



## Mer Rouge

# Un tanker iranien touché par de «probables» frappes de missiles

■ Un tanker iranien a été touché hier par deux frappes de missiles présumées en mer Rouge, à une centaine de kilomètres d'un port saoudien, premier incident où un navire iranien est visé depuis une série d'attaques dans le Golfe.

Par Rosa C.

Cet incident survient sur fond de vives tensions entre l'Iran d'un côté et l'Arabie saoudite et son allié américain de l'autre, ces deux derniers ayant récemment accusé Téhéran d'être derrière des attaques contre des sites pétroliers du royaume, allégations démenties par la République islamique. Après l'incident de hier, le prix du Brent était en hausse de 2,3% à 60,46 dollars, et celui du West Texas Intermediate a augmenté de 2,1% à 54,69 dollars. La National Iranian Tanker Company (NITC), opérateur administrant la flotte de navires pétroliers de l'Iran, a déclaré que la coque du tanker Sabiti avait été touchée par deux explosions à environ 100 km des côtes saoudiennes. Les explosions «ont probablement été causées par des frappes de missiles» a affirmé la NITC. «Tous les membres de l'équipage sont sains et saufs», a ajouté la NITC, précisant que les personnes à bord tentaient de réparer les dégâts, sans fournir davantage

de détails. L'attaque a été lancée «depuis un endroit près du corridor (maritime par lequel passait le tanker), dans l'est de la mer Rouge», a indiqué le ministère iranien des Affaires étrangères. «Il n'y a pas d'incendie à bord», a affirmé la compagnie étatique, démentant des informations auparavant diffusées par la télévision d'État iranienne selon lesquelles le pétrolier avait pris feu après une explosion. Selon la télévision d'État, il est possible que l'incident ait été causé par «une attaque terroriste». Sur des photographies qu'elle a diffusées, et datées de vendredi, le pont du navire ne paraît pas endommagé. Les explosions ont causé une fuite de pétrole en mer Rouge, selon l'agence semi-officielle Isna. «La responsabilité de cet incident, et la sérieuse pollution de l'environnement, incombent aux auteurs de cet acte irresponsable», a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Abbas Mousavi, ajoutant qu'une enquête était en cours. D'après le site TankerTrackers, qui surveille les mouvements des navires-citernes, le Sabiti trans-

porte un million de barils de pétrole et dit avoir «le Golfe» pour destination. L'incident de hier est le dernier d'une longue série dans la région, après notamment des attaques en Arabie saoudite, des saisies de pétroliers dans le Golfe et la destruction d'un drone américain par Téhéran. En septembre, l'Arabie saoudite et les États-Unis, puis l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ont accusé l'Iran d'être responsable de frappes aériennes contre deux sites pétroliers stratégiques dans l'est du royaume saoudien, qui avaient brièvement bondir le prix du brut de 20%. Téhéran a nié toute implication dans ces attaques revendiquées par les rebelles Houthis du Yémen, soutenus par l'Iran et combattus par une coalition militaire dirigée par Ryad. Après ces attaques, les États-Unis avaient affirmé être «prêts à riposter» et avaient annoncé l'envoi de renforts militaires dans la région. Ces attaques de septembre ont réveillé la crainte d'un affrontement militaire avec l'Iran, alors que Washington et Téhéran ont frôlé l'affrontement militaire direct en juin. M. Trump avait dit avoir annulé in extremis des frappes contre des cibles iraniennes après que Téhéran eut abattu un drone américain. L'attaque présumée de hier survient aussi après la saisie de plusieurs tankers par l'Iran ces derniers mois dans la région du Golfe et de l'arraison-



PH. > D. R.

nement en juillet au large de Gibraltar (extrême-sud de l'Espagne) d'un pétrolier iranien, autorisé à repartir le 15 août. L'Iran, qui se considère comme le gardien du Golfe, dénonce la présence de forces étrangères dans la région et a menacé à plusieurs reprises de bloquer le détroit d'Ormuz – point de passage stratégique pour le commerce mondial de pétrole – en cas d'action militaire des États-Unis. En mai et juin, les États-Unis avaient imputé à l'Iran des attaques et des actes de sabotage contre des pétroliers dans la région du Golfe. Washington a depuis formé une coalition militaire maritime pour protéger la navigation, rejointe par Ryad et Abou Dhabi. L'Iran a de son côté présenté un projet

régional afin d'assurer «la sécurité énergétique et la liberté de navigation» dans les eaux du Golfe. Les tensions irano-américaines n'ont cessé de croître depuis le retrait unilatéral en 2018 des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien et le rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran. Téhéran a répliqué en s'affranchissant progressivement de certains engagements de l'accord. Première à réagir à l'incident de hier, la Chine a espéré que «toutes les parties concernées feront preuve de retenue et ensemble protégeront la paix et la stabilité» dans cette région, selon Geng Shuang, porte-parole de la diplomatie chinoise. R. C.



## Commentaire

### Ingérence

Par Fouzia Mahmoudi

Durant la campagne présidentielle de 2016, Donald Trump avait martelé aux électeurs sa désapprobation de la politique extérieure américaine depuis le 11 septembre 2001. Il reprochait aux différents locataires de la Maison-Blanche d'avoir investi des milliers de milliards de dollars dans des guerres et des conflits qui ne concernaient pas le peuple américain. De l'argent qui bien évidemment était fourni via les impôts des électeurs. Il avait promis d'ailleurs de cesser toute ingérence au Moyen-Orient et ailleurs, les États-Unis n'ayant pas vocation à être le gendarme du monde. Il avait de plus avec succès réussi à présenter son adversaire Hillary Clinton comme une va-t'en-guerre qui exposerait les USA à de nouveaux conflits armés que les Américains paieraient avec leur argent et leurs vies. Et aujourd'hui il reprend cette rhétorique qui avait, entre autres, permis sa victoire face à la candidate Démocrate en 2016. «Intervenir au Moyen-Orient fut la pire décision de l'histoire des États-Unis», a ainsi affirmé mercredi Donald Trump, trois jours après avoir annoncé le retrait de troupes américaines de secteurs proches de la frontière turque en Syrie. Cette annonce surprise, en début de semaine, semblait donner le feu vert à une opération militaire turque contre les forces kurdes, alliées de Washington dans la lutte antijihadiste. Critiqué jusque dans son propre camp, le président américain a depuis multiplié les déclarations, parfois contradictoires, sur ce dossier, menaçant notamment la Turquie de lourdes représailles économiques si elle venait à «dépasser les bornes». Mais il se montre déterminé à «mettre fin aux guerres sans fin», l'une de ses promesses de campagne emblématique. «Les États-Unis n'auraient jamais dû aller au Moyen-Orient», a-t-il encore jugé en fin de semaine. «Les guerres sans fin stupides sont terminées pour nous !» «Nous ramenons désormais lentement et sûrement nos formidables soldats et militaires à la maison», a ajouté dans un autre tweet matinal le milliardaire Républicain, selon lequel les conflits au Moyen-Orient ont coûté aux États-Unis quelque «8 000 milliards de dollars» et des milliers de vies. «Nous sommes partis en guerre en raison d'une assumption fautive et désormais avérée comme telle : des armes de destruction massive. Il n'y en avait aucune !» a-t-il écrit à propos de l'intervention américaine en Irak en 2003. Reste à savoir si ce «sursaut» de Trump, qui intervient à un an de la présidentielle et alors que la campagne pour sa réélection est lancée, sera suivi dans les faits d'une véritable politique de non-intervention de la part de Washington dans les conflits du Moyen-Orient ainsi que regardant le conflit latent qui oppose l'Ukraine avec la Russie. F. M.

## Violences meurtrières en Irak

### L'ayatollah Sistani accuse le gouvernement

Le grand ayatollah Ali Sistani, plus haute autorité chiite d'Irak, a tenu hier le gouvernement pour responsable de «l'effusion de sang» lors des récentes manifestations contre le pouvoir, marquées par des violences meurtrières. Le dignitaire irakien, qui passe pour faire et défaire les gouvernements, a en outre donné «deux semaines» aux autorités pour annoncer les résultats de leurs enquêtes, dans son prêche du vendredi 10 pour lui par un représentant. Du 1er au 6 octobre, plus de 100 personnes ont officiellement été tuées lors de rassemblements appelant à «la chute du régime», en grande majorité des manifestants abattus par balles, et 6 000 blessés. «Le gouvernement et les forces de sécurité sont responsables de l'effusion de sang», a lancé Abdel Mahdi Karbalai, l'un des deux représentants du grand ayatollah Sistani. «Le gouvernement est responsable quand, sous le regard des forces de l'ordre, des tireurs hors-la-loi visent des manifestants et les abattent ou attaquent des médias pour terroriser leurs employés», a-t-il affirmé. Les autorités assurent que des «tireurs non identifiés» embus-

qués sur des toits ou infiltrés parmi manifestants et forces de l'ordre ont tiré sans distinction sur les deux parties. Manifestants et défenseurs des droits humains assurent, eux, que les forces de sécurité irakiennes ont participé à la répression du mouvement social, parti de Baghdad avant de gagner l'ensemble du sud du pays. «Ce qui s'est passé démontre une violence sans borne, qui dépasse toutes les limites de l'imagination», a poursuivi Ali Sistani. Le grand ayatollah a ensuite appelé les autorités à agir «pour mettre fin aux menaces, aux coups, aux enlèvements, aux tirs embusqués et aux violences de ceux qui croient pouvoir jouir d'une totale impunité». Le 4 octobre, le dignitaire avait appelé les autorités à satisfaire les revendications des manifestants, qui ont d'abord réclamé des emplois, des services fonctionnels et la fin de la corruption avant d'appeler à «la chute du régime». Après six jours de violences, les autorités avaient reconnu un «usage excessif» de la force une fois, dans un bastion chiite de Baghdad, en faisant porter la responsabilité à l'armée. Jeudi, la justice a ajouté qu'un

policier anti-émeute avait avoué avoir abattu par balles un manifestant dans la province de Babylone, au sud de Baghdad. Alors que les autorités ont annoncé des «enquêtes exhaustives», Amnesty International les a appelées à enquêter «correctement», d'une part sur l'«usage excessif et mortel» de la force, et d'autre part sur le fait que s'il y avait eu des tireurs en dehors des forces de l'ordre, c'est que celles-ci avaient échoué à protéger les manifestants. Les autorités ont multiplié les mesures sociales pour répondre aux revendications initiales du mouvement. Mais jusqu'ici, aucune réforme majeure n'a été annoncée. Fait inédit dans le pays, la contestation n'était issue d'aucun appel de parti ou figure religieuse. Si les réseaux sociaux sont toujours inaccessibles dans les trois quarts de l'Irak – les secteurs où les manifestations ont eu lieu – de plus en plus de photos et de vidéos des violences commencent à émerger. On y voit des protestataires mortellement touchés par balles au torse ou au ventre, ou d'autres courir pour se mettre à couvert sous des feux nourris, ou des jets de canons à eau brûlante.



## Littérature

## Le prix Nobel pour Peter Handke et Olga Tokarczuk

■ Les lauréats du prix Nobel de littérature qui a fait couler beaucoup d'encre depuis l'année dernière ont été annoncés jeudi. Pour l'année 2018, c'est la Polonaise Olga Tokarczuk qui a remporté le prix pour une imagination narrative. Quant au prix de l'année 2019, il est revenu à l'Autrichien Peter Handke.

Par Abia S.

Le prix Nobel de littérature a été attribué à la Polonaise Olga Tokarczuk pour l'édition 2018, reportée d'un an après un scandale d'agression sexuelle, et à l'Autrichien Peter Handke pour 2019, a annoncé jeudi l'Académie suédoise.

Olga Tokarczuk est récompensée pour «une imagination narrative qui, avec une passion encyclopédique, symbolise le dépassement des frontières comme forme de vie», a déclaré le secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise, Mats Malm.

Peter Handke est distingué

pour une œuvre qui «forte d'ingénuité linguistique, a exploré la périphérie et la singularité de l'expérience humaine», a-t-il ajouté.

Auteur d'une douzaine d'ouvrages, Olga Tokarczuk, 57 ans, est considérée comme la plus douée des romanciers de sa génération en Pologne.

Son œuvre, extrêmement variée et traduite dans plus de 25 langues, va d'un conte philosophique «Les Enfants verts» (2016), à un roman policier écologiste engagé et métaphysique «Sur les ossements des morts» (2010), et à un roman historique de 900 pages «Les livres de Jakob» (2014).

Engagée politiquement à gauche, écologiste et végéta-

rienne, l'écrivaine, la tête toujours couverte de dreadlocks, n'hésite pas à critiquer la politique de l'actuel gouvernement conservateur nationaliste de Droit et Justice (PiS).

Peter Handke, 76 ans, qui a publié plus de 80 ouvrages, est un des auteurs de langue allemande les plus lus et les plus joués dans le monde.

Il publie son premier roman, «Les frelons» en 1966, avant d'accéder à la notoriété avec «L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty», en 1970, puis «Le malheur indifférent» (1972), dédié à sa mère.

A. S.



## Chanson du terroir dit «Mahali» (local)

## Des artistes en relève pour une meilleure sauvegarde du genre

La formation des jeunes talents revêt une importance pour l'émergence d'une véritable relève dans le domaine de la musique et de la chanson du terroir dit «Mahali» (local) de la région de Ouargla, estiment des artistes locaux.

L'encadrement pédagogique spécialisé des jeunes talentueux dans le domaine de la musique et de la chanson locales contribuera à sauvegarder ce patrimoine artistique en lui donnant une autre dimension, a-t-on souligné en marge de la 1<sup>re</sup> édition des Journées du folklore, de la chan-

son locale et du chant bédouin, qui vient de prendre fin à la Maison de culture Moufidi Zakaria.

«Il faut bien réfléchir aujourd'hui à la création d'un conservatoire de musique à Ouargla, dédié à la formation des jeunes artistes-musiciens et instrumentistes de cette région du pays, leur permettant de reprendre le flambeau et de poursuivre le parcours des pionniers de cet art ancestral modernisé», a affirmé Ismaïl Benazouz, enseignant de musique et animateur radio et télévision.

La démarche permettra aussi d'améliorer la qualité du produit artistique destiné au grand public, a-t-il poursuivi.

Interrogé sur l'avenir de la chanson locale, Ilyes El-Idrissi, chanteur et enseignant de musique, soutient que la nouvelle génération est «appelée à redonner un nouvel essor à cet art, en garantissant la continuité», ajoutant que l'organisation de telles manifestations culturelles et artistiques contribuera à la promotion de la chanson locale, sans oublier, dans ce sens, le rôle pivot attendu des médias,

surtout la radio locale.

Pour sa part, Lahcen Zergoune, une vedette de la chanson ouarglie, a mis l'accent sur la nécessité de former les jeunes pour pouvoir avancer dans l'amélioration de ce genre musical typique des régions de Oued-Mya et Oued-Righ, en créant une liaison entre l'authenticité et la modernité.

Plus apprécié dans les fêtes familiales, la chanson «Mahali Tarabi» possède un large public non seulement dans la wilaya de Ouargla mais aussi dans d'autres wilayas et même dans les pays

voisins, indique M. Zergoune, ajoutant, à ce propos, que les chansons diffusées sur les réseaux sociaux enregistrent un nombre important de vues.

Ce genre de chanson est caractérisé par ses mélodies qui utilisent une gamme spécifique, notamment le maqam arabe «El-Hijaz» et autres, selon Mohamed Abaz, chanteur spécialisé dans la chanson locale berbère, qui a aussi évoqué le côté éducatif de la chanson ouarglie, en donnant un message saint, positif et noble aux auditeurs.

Dans le même contexte, Ali Bechneb, poète, musicien et chanteur, a mis en relief l'impact des belles paroles dans la transmission de certains conseils à caractère social et éducatif, en rapport à la vie quotidienne et l'amour du pays.

La 1<sup>re</sup> édition des Journées du folklore, de la chanson locale et du chant bédouin, à laquelle ont pris part la semaine dernière de nombreux artistes venus des quatre coins de la wilaya, a été une occasion pour donner un nouveau souffle à cet art lyrique et musical, a-t-il conclu.

F. H.

## Patrimoine immatériel à Tizi Ouzou

## Des chercheurs plaident pour un inventaire

Une équipe du Centre national des recherches préhistoriques anthropologiques et historiques (CNRPAH) s'est déplacée cette semaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la réalisation d'un inventaire du patrimoine immatériel local, a-t-on appris mercredi de la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.

Dans une première étape, cette équipe de chercheurs dirigée par l'anthropologue Galez Louisa, rencontrera des universitaires et des organisations de la société civile (mouvement associatif et comités de villages) afin de planifier son programme de sorties sur le ter-

rain à travers les différentes localités de la wilaya, pour les besoins de ce travail, a indiqué M<sup>me</sup> Goumeziane.

Ces sorties sur le terrain permettront de réaliser un inventaire «effectif et exhaustif» du patrimoine culturel immatériel de la wilaya de Tizi-Ouzou. Un travail qui pourra s'étaler sur une année voire deux, a noté cette même responsable qui a souligné «l'importance d'une telle banque de données dans la préservation et la transmission de ce patrimoine très vulnérable». Des formations qui porteront sur l'identification, la réalisation d'inventaires du patrimoine culturel immatériel et les

mesures de protections de ce legs, sont par ailleurs prévues dans le cadre de ce travail, a-t-elle ajouté.

Cette banque de données du patrimoine immatériel fera partie de l'exposition permanente qui sera organisée au Musée régional des arts et de la culture de Tizi-Ouzou, a observé M<sup>me</sup> Goumeziane, ajoutant, dans ce sens, que sa direction se prépare à récolter la collection qui composera l'exposition permanente de patrimoine matériel et immatériel de cette structure muséale qui ouvrira ses portes prochainement.

L. B.

## Galerie d'art «Yasmine»

## Hachemi Ameer expose ses «Carnets de voyages 2»

L'artiste peintre Hachemi Ameer organise, du 12 au

31 octobre courant à Alger, une exposition individuelle intitulée

«Carnets de voyages 2», a-t-on appris mercredi de l'intéressé.

C'est la galerie d'art «Yasmine», à Dely Brahim, qui abritera cette exposition composée de plus de 42 tableaux abordant des thématiques et des situations inspirées de l'Algérie profonde.

Hachemi Ameer a souligné que ces toiles, réalisées suite à ses multiples voyages à travers le pays, sont inspirées de l'Algérie profonde.

L'exposition fait suite à celle organisée dans la même galerie d'Alger en 2016, sous le titre

«Carnets de voyages 1».

Cet artiste, également photographe, graphiste et miniaturiste, a pris part à plusieurs expositions collectives et individuelles. Sa dernière «sortie» a eu lieu en septembre dernier, avec son exposition «Naufragés en Méditerranée», qui a sillonné des villes espagnoles dont Alicante, Ibiza et Majorque ainsi qu'au musée d'art moderne BEGO.

Ses œuvres ont été également exposées notamment aux USA, en Pologne, en Chine, en France, rappelle-t-on.

R. K.

Décès du comédien Mohamed Djeghaffia  
Le défunt inhumé au cimetière de Baraki

LE COMÉDIEN Mohamed Djeghaffia, décédé mercredi à l'âge de 60 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé jeudi au cimetière de Baraki en présence des membres de sa famille, ses amis et la famille culturelle.

Le défunt a laissé derrière lui un actif riche en œuvres théâtrales dans lesquelles il avait

excellé avec ses compagnons d'art, à l'instar de Naouel Zaater, Farida Karim, Lynda Yasmine et Morad Zirouni.

Le regretté Djeghaffia avait d'autres participations au petit écran dont le film «Ayadi El ward» du réalisateur Omar Lekam dont il a écrit le scénario et y a joué comme acteur.

R. C.

## AGEND'ART

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)

Du 12 au 17 octobre : 1<sup>re</sup> édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).



Ligue II (8<sup>e</sup> journée)

## Le leader en danger

**LE LEADER** de la Ligue II, le WA Tlemcen, effectuera un déplacement périlleux en se rendant à Larbaâ pour croiser le fer avec le RCA. Ce dernier a un besoin pressant de points, avec l'étape difficile qu'il traverse, d'où la difficulté de la tâche qui attend les gars de la ville des Zianides. Malgré cela, les Bleu et Blanc se donneront à fond pour tenter de revenir avec le meilleur résultat possible. Les poulains d'Abbas ne souhaitent pas rater cette occasion de prendre d'autres points supplémentaires face à un adversaire qui souffre, et ce, pour accentuer plus leur avance et se rapprocher de la remontée en Ligue I qui reste leur principal objectif cette saison. L'O Médéa, dauphin avec un seul point d'écart du leader, jouera, lui, à domicile mais aura fort à faire face au RC Relizane, dans le choc de la journée. Les gars du Titteri ne voudront certainement pas laisser passer cette occasion pour prendre les trois points qui restent importants pour le reste du parcours. De son côté, les Rélizanais tenteront de tenir en échec leur adversaire du jour pour rester

dans la course à une place sur le podium et donc prendre le billet de l'accession en Ligue I. Quatrième au classement et non loin du trio de tête, le DRB Tadjenant reçoit le MC El Eulma dans un derby des Hauts-Plateaux qui promet. Les Tadjenantis ne comptent pas laisser passer cette occasion et souhaitent prendre les points du succès pour rester dans la course à la montée. A noter que le derby béjaoui entre le MOB et la JSMB a été reporté à une date ultérieure par le wali pour des raisons sécuritaires. Pour le reste du programme, les équipes locales partent avec les faveurs du pronostic même si tout reste possible en football.

M. M.

### Le programme :

#### Samedi 12 octobre :

OM-RCR	(15h)
RCA-WAT	(15h)
USMH-ASMO	(15h)
JSMS-MCS	(15h)
USMA-ABS	(16h)
MOB-JSMB	(reporté)
ASK-OMA	(18h)
DRBT-MCEE	(18h)

## USMA-CRB programmé pour le 2 novembre

**LA RENCONTRE** de Supercoupe qui opposera le champion d'Algérie de la saison 2018/2019, l'USM Alger, au vainqueur de la Coupe d'Algérie, le CR Belouizdad, est programmé pour le samedi 2 novembre au stade 5-Juillet (Alger), a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP) qui n'a pas communiqué l'heure du match.

Le vainqueur de cette rencontre succédera au palmarès de l'épreuve à l'USM Bel-Abbès qui avait battu le CS Constantine (1-0) lors de l'édition précédente disputée à Blida, grâce à un penalty dans le temps additionnel transformé par l'international Nabil Lamara, actuellement défenseur du MC Alger.

### Supercoupe d'Algérie

## Championnat d'Afrique de voile (2<sup>e</sup> j) L'Algérie domine toujours

**LA SÉLECTION** algérienne de voile a dominé les épreuves de RSX, disputées mercredi à Alger-Plage pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée du Championnat d'Afrique de voile qualificatif aux jeux olympiques 2020 à Tokyo (Japon).

En RSX, l'Algérien Ramzy Boudjaatit est en tête du classement provisoire devant le Seychellois Jean Marquet et le Marocain Hamza Bouras occupe la troisième place.

Chez les dames, les trois places du podium sont occupées par les Algériennes Amina Brichi, Katia Belabes et meriem Rezouani.

Dans les épreuves de Laser (standard), l'Algérie et les Seychelles se partagent les premières places du classement provisoire. La première place est occupée par le Seychellois Roudfi Roudifan devant l'Algérien Islam Khoualed et l'Égyptien Ali Badaoui.

En Laser (radial), c'est l'Égyptienne Khouled Mensi qui domine le classement devant la Mozambicaine Daisy Nehakil et une autre égyptienne Aya Zeini. La première Algérienne, à savoir, Malia Kersane, occupe la 5<sup>e</sup> place.

A l'issue des épreuves de la

2<sup>e</sup> journée de compétition, l'entraîneur algérien de RSX, Manar Bouhadjira, a estimé que ses athlètes dominent provisoirement le classement, mais il faut rester concentré tout au long des épreuves pour conserver cette place.

La troisième journée de compétition se déroulera jeudi à partir de 11h00 jusqu'à 17h00 et prévoit trois courses dans les spécialités de ce championnat.

A rappeler que ces résultats demeurent provisoires jusqu'à l'établissement du classement final.

Cinquante athlètes (hommes et femmes) de 9 pays prennent part à cette compétition, à savoir l'Algérie (organisateur), le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, les Seychelles, Maurice, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola.

Pour ce qui est de la discipline Laser, 23 sportifs y prendront part (Radial 10, Standard 10), alors que 27 participants sont prévus pour le RSX dont 12 femmes.

Pour rappel, l'Algérie abrite pour la deuxième fois consécutive le Championnat d'Afrique de voile qualifiant aux olympiades.

## Match amical/Algérie 1-RDC 1

# Les Verts n'y arrivent pas

■ L'Algérie, avec une équipe largement remaniée, a été tenue en échec par la RD Congo. Les Verts, après dix très bonnes minutes avec un but de Slimani dès la 5<sup>e</sup>, ont fléchi et Bakembu a égalisé grâce à une passivité coupable de l'axe central de la défense.



Par Mahfoud M.

**E**n seconde période, malgré une possession en nette progression, avec l'incorporation des «titulaires» habituels, les Verts n'ont rien concrétisé en attaque et sont restés sous la menace d'un contre des Léopards.

On se plaignait du peu de turn-over de Belmadi, on a vu qu'il faut encore du travail pour prétendre déloger un joueur du onze type «CAN 2019». Malgré cela, tout n'était pas vraiment noir, puisque certains joueurs sont sortis du lot et ont montré de bonnes dispositions, à l'image du milieu de terrain Berrahma qui a été impérial dans son poste, de même que le latéral gauche de l'ES Tunis, Cheti, qui a bien tenu sa place et s'est donné à fond après avoir été

incorporé par le coach national lors de cette partie. Rendez-vous est donc pris maintenant pour le second match amical que disputeront les Verts le mardi 15 octobre prochain face à la Colombie à Lille, en France. Ce match verra l'incorporation des titulaires qui se donneront à fond pour tenter de convaincre encore plus le coach de continuer à évoluer dans l'effectif-type pour les prochains matchs.

## CAN-2021 : l'EN affrontera la Zambie le 14 novembre et le Botswana le 18

Sur un tout autre plan, on apprend officiellement de la FAF que le match Algérie-Zambie comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 aura lieu le jeudi 14

novembre à 20h00.

La Confédération africaine de football (CAF) a adressé à toutes les fédérations nationales concernées par les éliminatoires de la CAN-2021, la confirmation des dates et des heures de coup d'envoi des rencontres des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> journées.

Le second match des éliminatoires de l'Algérie, championne d'Afrique en titre, se jouera le lundi 18 novembre contre le Botswana à 21h00 locales (20h00 algériennes) à Gaborone.

Outre l'Algérie, la Zambie et le Botswana, le groupe H des éliminatoires de la CAN-2021 comprend également le Zimbabwe.

Les deux premiers à l'issue de la phase de poules des éliminatoires se qualifient pour la CAN-2021 au Cameroun.

M. M.

### Ligue I (mise à jour)

## Les Usmistes menacent de ne pas se présenter

**L**e match tant attendu entre le MC Alger et son voisin et frère-ennemi l'USMA pourrait ne pas se jouer aujourd'hui alors qu'il était prévu au stade du 5-Juillet pour le compte de la mise à jour du championnat de Ligue I. Les Usmistes ont menacé carrément de le boycotter et ont déjà franchi le pas en zappant la réunion de sécurité qui s'est effectuée avant-hier, jeudi, au complexe olympique et qui a vu la participation, seulement, des dirigeants du Mouloudia d'Alger. La raison ? Les Usmistes estiment qu'il leur est impossible de jouer ce match alors qu'ils disposent de six joueurs en équipe nationale militaire qui joueront un match comptant pour les éliminatoires du Mondial face à la Lybie. Les Rouge et Noir estiment que c'est une question de principe, surtout que le match est

programmé lors d'une date-FIFA, ce qui reste contraire aux lois et règlements, selon eux. Les gars du doyen des clubs algériens se disent, eux, prêts à jouer le match et affirment qu'ils se présenteront sur le terrain ce samedi (aujourd'hui) si le match est maintenu. Le co-leader du championnat en compagnie du MCA, le CR Belouizdad, en l'occurrence, reçoit à domicile au stade du 20-Août (qui a été recouvert d'une nouvelle pelouse) l'US Biskra et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, d'autant plus que l'équipe est décidée à garder ses distances par rapport aux autres concurrents. Mais les poulains d'Amrani doivent faire très attention à cette équipe bisnérie qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et feront leur possible pour réussir un résultat probant. La JS Kabylie risque de

laisser des plumes lors de son déplacement à Chlef face à l'ASO qui a un besoin pressant de points et se donnera à fond pour réussir à sortir de sa situation difficile, sachant qu'il n'a récolté qu'un seul point jusqu'à présent. Cependant, les Canaris ont les moyens de créer la sensation et repartir avec les trois points du succès lors de cette sortie. Enfin, la JS Saoura, qui reste sur un succès à l'extérieur de ses bases face au CABB, donnera la réplique à domicile au Paradou AC dans un match qui s'annonce des plus difficiles.

M. M.

### Le programme :

#### Samedi 12 octobre :

CRB-USB
ASO-JSK
JSS-PAC
MCA-USMA

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Brande-Bretagne

## Cinq blessés à l'arme blanche dans un centre commercial Manchester

UNE ATTAQUE à l'arme blanche a fait, vendredi, au moins cinq blessés dans un centre commercial de Manchester, dans le nord de l'Angleterre, selon des sources médiatiques locales, précisant que la police antiterroriste est intervenue aussitôt informée. Compte tenu de «la localisation de l'incident et sa nature, les officiers de la police antiterroriste mènent les investigations», a indiqué la police dans

un communiqué. Le suspect a été placé en garde à vue et les enquêteurs restent «ouverts» à d'autres pistes, selon la même source. Cinq personnes ont été blessées et emmenées à l'hôpital, selon les services de secours et la police. Le centre commercial d'Arndale, où se sont déroulés les faits, a été évacué. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montraient des policiers en train de maîtriser un homme au sol. G. H.

RD Congo

## Huit morts dans le crash d'un avion cargo

HUIT personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un avion cargo jeudi en pleine forêt équatoriale à Punia dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé l'Autorité de l'aviation civile (AAC). L'appareil avait été localisé en feu dans cette zone située dans la province du Maniema avec aucun survivant à l'intérieur. L'avion transportait quatre membres d'équipage et quatre passagers civils et militaires, selon l'AAC. L'AAC avait précisé avant le drame que cet Antonov 72 de l'armée congolaise était l'un des appareils assurant la logistique de la présidence. Il avait décollé de Goma à 13h32 heure locale, avant que le contact avec le contrôle aérien ne soit perdu à 14h31. Les conditions météorologiques étaient particulièrement difficiles dans cette région. Déjà le matin, il avait plu à Béni, retardant la mise en place de l'accueil du

président Félix Tshisekedi qui se trouvait encore à Goma. Une fois sur place, ce dernier avait dû écourter son meeting à cause notamment de la pluie qui menaçait de reprendre. L'an dernier, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Corneille Nangwa, avait échappé de justesse à une catastrophe avec ce même type d'avion sur l'aéroport national de Mbandaka dans la province de l'Equateur (ouest) alors qu'il y convoyait du matériel électoral. Suite à cet incident, le président de l'époque, Joseph Kabila, avait momentanément interdit l'utilisation de ces avions par les services militaires de la présidence. Le directeur général de l'AAC, Jean Mpunga, avait annoncé plutôt dans la journée que l'avion-cargo de type Antonov 72 a perdu contact avec le centre de contrôle (...) 59 minutes après son décollage de Goma. I T

Tennis/Masters 1000 de Shanghai

## Djokovic renversé en quarts par Tsitsipas

STEFANOS Tsitsias, 7e mondial, a créé la surprise en éliminant le N.1 Novak Djokovic 3-6, 7-5, 6-3, vendredi en quarts de finale du Masters 1000 de Shanghai dont le Serbe était tenant du titre. Tsitsipas, déjà finaliste la semaine dernière à l'ATP 500 de Pékin, affrontera Daniil Medvedev (4e) samedi pour une place en finale à Shanghai. Djokovic, qui défend son trône mondial menacé par Rafael Nadal en cette fin de saison, restait jusque-là sur sept matches remportés sans perdre la moindre manche, y compris les cinq qui lui ont permis de remporter la semaine dernière l'ATP 500 de Tokyo. Il n'avait plus joué depuis son abandon en 8es de finale à l'US Open à cause d'une douleur à l'épaule gauche. Outre cette victoire contre le N.1 mondial, qui s'ajoute à celles obtenues cette année contre Rafael Nadal (en demies à Madrid) et Roger Federer (en

8es à l'Open d'Australie), Tsitsipas pourra fêter sa qualification pour ses premiers Masters de Londres (10-17 novembre) qui réunissent les 8 meilleurs joueurs de la saison. Tsitsipas est le 6e joueur qualifié pour les Masters après Rafael Nadal, Novak Djokovic, Roger Federer, Daniil Medvedev et Dominic Thiem.

Federer, très nerveux, éliminé par Zverev

Roger Federer, 3e mondial et inhabituellement nerveux, a été éliminé vendredi en quarts de finale du Masters 1000 de Shanghai par Alexander Zverev (6e) 6-3, 6-7 (7/9), 6-3. Zverev, en quête à 22 ans d'une place pour les Masters de Londres (10-17 novembre), affrontera samedi Matteo Berrettini (13e) ou Dominic Thiem (5e) pour une place en finale, sa troisième de l'année après Genève où il s'est imposé et Acapulco.

Racim S.

## L'immigration clandestine en Méditerranée



Loumis

Djalou@hotmail.com

126 cas enregistrés dans trois wilayas

## Alerte à la méningite

■ Assurant qu'il s'agit de «méningite virale», une infection bénigne qui «ne requiert pas de traitement spécifique», le ministère de la Santé a indiqué dans un communiqué que «cent vingt-six cas de méningite ont été enregistrés au niveau de trois wilayas du pays».

Par Thinhinene Khouchi

Durant seulement 10 jours, plusieurs cas de méningite ont été enregistrés dans trois wilayas du pays. Le ministre de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué, a précisé que le nombre des cas enregistrés s'est élevé à 126 dans trois wilayas du pays. Il précisera dans son communiqué que «depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019 à ce jour, des cas de méningite ont été notifiés au niveau de trois wilayas, à savoir : El Oued avec 84 cas déclarés et 18 cas toujours hospitalisés, Batna avec 12 cas déclarés et 05 cas toujours hospitalisés, ainsi que Jijel avec plusieurs cas déclarés et 35 cas hospitalisés de septembre au 10 octobre 2019». Selon la même source, «le diagnostic microbiologique des cas déclarés a montré qu'il s'agit de méningite virale». Causées par de nombreux virus très différents les uns des

autres, «ces infections sont, le plus souvent, bénignes et ne requièrent pas de traitement spécifique, contrairement aux méningites bactériennes», a expliqué le ministère. Il a souligné, à ce titre, que ces méningites virales, de caractère saisonnier, «guérissent en une semaine environ et peuvent ne pas nécessiter d'hospitalisation sauf si l'infection conduit à des symptômes importants ou s'il s'agit d'un nourrisson». Rappelant que le mode de transmissions de la méningite se fait par contact direct ou par inhalation de particules en suspension si une personne malade tousse trop près d'une autre, le ministère a affirmé que «certains gestes peuvent réduire considérablement les risques d'attraper une méningite». Il conseille, à ce propos, de «se laver régulièrement les mains», soulignant que «la méningite virale se transmet également par les mains sales». «En respectant les mesures d'hygiène, on peut considérablement

diminuer les risques de contagion de la méningite virale», a-t-il soutenu. Pour rappel, «le plan national de lutte contre les méningites bactériennes purulentes avait fait l'objet d'une révision dix ans après son élaboration et sa mise en œuvre». En effet, à la lumière des nouvelles données scientifiques et médicales, le panel de compétences et de spécialistes en la matière, mais surtout de la pratique du terrain, un séminaire avait permis d'apporter les réajustements et les amendements devant consolider l'efficacité de la stratégie retenue jusque-là. Une stratégie qui semble démontrer et confirmer la justesse des choix retenus pour la maîtrise de la redoutable pathologie. Selon un spécialiste de lutte contre la méningite au ministère de la Santé «cette forme de méningite dite à méningocoques se manifeste généralement tous les 8 à 10 ans».

T. K.

Sidi Bel-Abbès

## Saisie de 446 kg de kif traité et arrestation de deux narcotrafiquants

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès ont saisi une quantité de 446 kilos de kif traité et arrêté deux narcotrafiquants, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. Cette prise a été

effectuée mercredi lors d'un contrôle routier sur l'autoroute Est-Ouest. La drogue était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un camion à bord duquel se trouvaient les deux individus, originaires de la région Est du

pays, a-t-on précisé. Les deux narcotrafiquants ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt. L'enquête se poursuit toujours pour connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire. L. M.